

Règlement du Triathlon de Châteauneuf-La-Forêt

La manifestation qui se tiendra le 19 mai 2019 est organisée par Briance Roselle Aventure (association loi 1901)

Programme de la journée :

Matin : Triathlons S et XS

9h30 : Triathlon XS (350m de natation/10km à vélo sur route/2.5km de course à pied) en individuel ou en relais: accessible à partir de la catégorie Benjamin (nés en 2007 et avant). Ouvert aux licenciés FFtri et non-licenciés.

10h00 : Triathlon S (750m de natation/20km de vélo sur route/5km de course à pied) en individuel ou en relais : accessible à partir de la catégorie cadet (nés en 2003 et avant) sur la course en individuel et à partir de minimes pour les relais. Ouvert aux licenciés FFtri et non-licenciés.

12h15 : Remise des récompenses des Triathlons

Après-midi : Triathlons jeunes et M

Les triathlons jeunes sont composés :

14H00 : Une épreuve 6/9 ans (50m de natation/1km de vélo/500m de course à pied) en individuel, accessible aux enfants nés en 2010, 2011, 2012 et 2013.

14H15 : Une épreuve 10/13 ans (150m de natation/2.5km de vélo (vtt)/1km de course à pied) en individuel, accessible aux enfants nés en 2006, 2007, 2008 et 2009.

Ces épreuves se sont ouvertes aux licenciés FFTRI et aux non-licenciés.

15H15 : Triathlon M (1500m de natation/40km à vélo sur route/10km à pied) en individuel ou en relais. Accessible à partir de la catégorie Junior (nés en 2001 et avant) pour la course en individuel et à partir de cadet pour les relais. Ouvert aux licenciés FFtri et non-licenciés.

Art 1 : Conditions d'accès

Les différentes épreuves de la journée sont ouvertes à toutes les personnes licenciées de la Fédération Française de Triathlon, ainsi qu'aux non licenciés qui auront pris un pass compétition (valable sur la journée) à retirer en même temps que les dossards et sur présentation impérative d'un certificat médical de non contre-indication à **la pratique du triathlon en compétition de moins d'un an.**

Pour les relais, les licenciés des fédérations suivantes sont dispensés de certificat médical :

- Licenciés FFN qui courent la partie natation,
- Licenciés FFC qui courent la partie vélo,
- Licenciés FFA qui courent la partie pédestre

Art 2 : Inscriptions

Les inscriptions se feront par internet le site du chronométreur de l'épreuve : « Espace Compétition ». Le paiement se fera directement lors de l'engagement sur internet, par carte bancaire.

Toute inscription sur place sera majorée de 3 euros sous réserve de place disponible.

Art 3 : Date limite d'inscription

Tous les engagements devront être réalisés sur internet avant le vendredi 17 mai à 14h.

Art 4 : Droit d'inscriptions

- **Triathlon XS** en individuel : 10 euros pour les licenciés FFTri + 2€ pour les non licenciés pour s'acquitter du pass compétition.
- **Triathlon S** en individuel : 20€ pour les licenciés FFTri + 5€ pour les non licenciés pour s'acquitter du pass compétition. En relais 30€ pour l'équipe + 2€ par non licenciés FFTri
- **Triathlon Jeunes :**
 - 6/9 ans : 1€ pour les licenciés FFTri + 2€ pour les non licenciés (pass compétition)
 - 10/13 ans : 2€ pour les licenciés FFTri + 2€ pour les non licenciés (pass competition)
- **Triathlon M** en individuel : 35€ pour les licenciés FFTri + 20€ pour les non licenciés pour s'acquitter du pass compétition. En relais 45€ pour l'équipe + 2€ par non licenciés FFTri

Art 5 : retrait des dossards

Le retrait des dossards s'effectuera le 19 mai à partir de 8h00 sur place à l'esplanade du lac de Châteauneuf-la-forêt.

Art 6 : Déroulement des épreuves

Toutes les courses de la journée sont soumises à la réglementation de la FFTri en vigueur cette année. Les participants seront donc tenus de respecter le briefing de course et les consignes des arbitres présents.

Art 7 : Echauffement

Les concurrents auront la possibilité de s'échauffer dans le lac et sur la route avant le début du triathlon XS le matin et du triathlon M l'après-midi. Une fois la compétition débutée, il sera possible de s'échauffer sur le circuit vélo uniquement dans le sens de la course.

Art 8 : Natation

La partie natation des différentes épreuves se déroulera dans le lac de Châteauneuf-la-forêt. L'échauffement pourra se faire dans le lac à condition de ne pas gêner les épreuves en cours. Le départ natation s'effectuera dans l'eau entre 2 bouées.

Le port de la combinaison néoprène sera autorisé en fonction de la température de l'eau (réglementation FFTri). Attention si la température de l'eau est en dessous de 16° la combinaison néoprène devient obligatoire (réglementation FFTri). Le port du bonnet de bain est obligatoire pendant la partie natation.

Art 9 : Partie Cycliste

La course cycliste se déroulera sur route sur un circuit de 10km pour le triathlon XS et S et sur un circuit de 20km pour le triathlon M. La route sera ouverte à la circulation dans le sens de la course pour le circuit vélo XS, S et M. Attention cependant, sur une portion du circuit vélo la circulation sera autorisée dans les deux sens, sur la D12 et D15. Chaque concurrent devra respecter la réglementation FFTri et le code de la route.

Le drafting (aspiration/abri) est interdit sur l'ensemble des courses. Tout contrevenant à cette règle se verra pénalisé.

Le port du casque à coque rigide est obligatoire.

Art 10 : Partie Pédestre

La course à pied se déroulera autour du lac sur chemin et zone enherbée sur un circuit de 2.5km.

Art 11 : Parc à vélo

Il sera situé sur le parking de l'esplanade du lac de Châteauneuf-la-forêt. Les participants pourront rentrer leurs matériels avant les courses sous contrôle des arbitres. L'ouverture du parc à vélo aura lieu entre 1h30 et 30min avant le départ des courses, suivant les horaires indiqués sur le programme des courses diffusé sur le site internet du club.

Art 12 : Classements

Triathlon jeunes, XS, S et M: le classement sera déterminé en fonction du temps réalisé par les participants à l'issue de la course. Chronométrage avec système de puces.

Art 13 : Remise des récompenses

Pour les triathlons XS et S se déroulant le matin, elle aura lieu durant la pause repas aux alentours de 12H15 devant l'esplanade du lac.

Un podium scratch masculin et féminin récompensera le triathlon S. Les premiers de chaque catégorie (de cadet à vétérans) masculin et féminin seront également récompensés.

Un podium scratch masculin et féminin récompensera le triathlon XS. Les podiums benjamins et Minimes masculins et féminins seront également récompensés.

Un podium scratch masculin et féminin récompensera le triathlon M. Les premiers de chaque catégorie seront également récompensés.

Sur chacune des courses S et M un podium scratch récompensera les 3 premiers relais ainsi que la première équipe féminine et la première équipe mixte hors scratch

Art 14 : Repas

Il sera possible de déjeuner sur place sur réservation préalable auprès de Briance Roselle aventure avant le 16 mai. Le prix de 7 € par plateau pour les adultes et de 5€ pour les moins de 12 ans sera réglé lors de l'inscription via le site du chronométrateur.

Art 15 : parkings participants

Des zones de stationnement seront à disposition des participants afin de ne pas entraver la circulation et gêner l'épreuve. Attention, tout véhicule stationné sur le parcours pourra être déplacé pour des raisons de sécurité.

Art 16 : Annulation

En cas d'annulation ou de raccourcissement des circuits dû à une décision préfectorale, aucun remboursement des sommes perçues ne pourra avoir lieu. En effet, l'organisation a engagé des frais importants pour mettre en place cette journée.